



Dictionnaire élaboré par l'équipe ÉCLECTIK  
Observatoire de Linguistique Sens-Texte  
(OLST)

Document préparé par Marie-Claude L'Homme  
août 2007

## ***Table des matières***

<b>1. Équipe .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Objectifs du dictionnaire .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Nature des termes décrits .....</b>	<b>4</b>
<b>4. Pourquoi le DiCoInfo est-il original ? .....</b>	<b>5</b>
<b>5. Corpus et traitements informatiques .....</b>	<b>6</b>
<b>6. Articles .....</b>	<b>7</b>
5.1 Entrée .....	8
5.2 Statuts.....	9
5.3 Structure actancielle et actants.....	10
5.3.1 Rôles actanciels.....	10
5.3.2 Actants « typiques ».....	14
5.3.3 Réalisations linguistiques des actants .....	15
5.4 Définitions.....	15
5.5 Contextes.....	16
5.6 Termes reliés.....	17
5.6.1 Synonymes et variantes.....	17
5.6.2 Liste de liens lexicaux paradigmatiques et syntagmatiques.....	17
5.6.3 Liens lexicaux et structure actancielle .....	19
5.6.4 Triple encodage des liens lexicaux .....	20
5.7 Informations complémentaires.....	22
5.8 Rubrique administrative.....	23
<b>7. État actuel du DiCoInfo.....</b>	<b>23</b>
<b>8. Obtenir le DiCoInfo à des fins de recherche .....</b>	<b>23</b>
<b>9. Pour en savoir plus .....</b>	<b>24</b>

## 1. Équipe

Les personnes suivantes ont participé à la sélection des termes, à la rédaction des articles ou à la mise au point des traitements informatiques :

Hee Sook Bae (2005-2006, 2007), rédaction, responsable de la version coréenne  
Julie Beaulieu (2004), rédaction  
Pétronille Bolle (2006), rédaction, développement de traitements informatiques  
Stéphanie Caron (2007), rédaction  
Sahara Iveth Carreño Cruz (2003-2004), rédaction  
Vincent Claveau (2004-2005), développement de traitements informatiques  
Louis-Philippe Dargis (2006-2007), rédaction de la version anglaise  
Léonie Demers-Dion (2004-2005), rédaction  
Patrick Drouin (2003-2006), développement de traitements informatiques  
Anne-Laure Jousse (2002), rédaction  
Philippe Hanscom (2002), rédaction  
Annaïch Le Serrec (2007), rédaction  
Myriam Lechelt (2004), rédaction  
Chantal Lemay (2003-2004), rédaction, évaluation de traitements informatiques  
Elizabeth Marshman (2003-2004; 2006), rédaction

L'équipe du **DiCoInfo** est dirigée par Marie-Claude L'Homme.

Le premier site Web a été mis au point par Stéfan Popovic. Le second site Web (basé sur un formalisme XML) a été réalisé en collaboration avec Guy Lapalme, Benoît Alain et Vincent St-Amour du groupe Recherche appliquée en linguistique informatique, RALI. Corinne Thirion-Dupuy a également participé à la création du second site Web.

L'équipe aimerait remercier Alain Polguère dont les explications ont permis de clarifier de nombreux aspects du **DiCo** dont s'inspire le **DiCoInfo**.

Le développement du DiCoInfo a été financé partiellement au moyen d'une subvention octroyée par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC).

## **2. Objectifs du dictionnaire**

Le **DiCoInfo**, Dictionnaire fondamental de l'informatique et de l'Internet, est un dictionnaire spécialisé original qui énumère et explique la multitude de liens existant entre les termes des domaines de l'informatique et de l'Internet. Il permet, par exemple, de répondre aux questions suivantes :

Quel est le terme servant à désigner le concepteur typique d'un programme ? Rép. *programmeur*

Qui sont les termes servant à désigner les utilisateurs typiques d'Internet ? Rép. *internaute, utilisateur*

Que place-t-on sur un disque dur ? Rép. *fichier, données, logiciel*

Quelles sont les actions typiquement associées au Web ? Rép. *naviguer, rechercher, trouver, publier, diffuser*

Le **DiCoInfo** s'adresse à tout utilisateur qui souhaite mieux connaître la langue de l'informatique. Il propose deux niveaux d'encodage : le premier niveau est dépouillé du maximum de métalangage technique et s'adresse à un utilisateur qui souhaite accéder à des renseignements sur les termes et leur combinatoire ; le second niveau s'adresse à des linguistes, des lexicographes ou à des terminologues qui souhaitent accéder à un métalangage technique utilisable pour d'autres travaux de description des termes.

## **3. Nature des termes décrits**

Le dictionnaire rend compte des termes fondamentaux dans le domaine de l'informatique et de l'Internet. Par *terme*, nous entendons toute unité lexicale dont le sens peut être associé à un domaine spécialisé préalablement délimité. Ainsi, nous écartons les unités lexicales non informatiques, même si elles sont récurrentes dans les textes du domaine. Par *fondamental*, nous entendons l'ensemble des unités lexicales susceptibles de se trouver dans de nombreux textes. Nous ne tenons pas compte des termes trop étroitement attachés à une spécialisation de l'informatique.

Les termes décrits appartiennent aux parties du discours du nom (ex. LIEN, ORDINATEUR, IMPRIMANTE, VIRUS), du verbe (ex. AFFICHER, NAVIGUER, INFECTER), de l'adjectif (ex. ROBUSTE, PROGRAMMABLE, VIRTUEL) et de l'adverbe (ex. NUMÉRIQUEMENT, DYNAMIQUEMENT). Le dictionnaire répertorie également des locutions nominales (ex. SYSTÈME D'EXPLOITATION, TRAITEMENT DE TEXTE), verbales (ex. PROTÉGER EN ÉCRITURE), adjectivales (ex. EN ÉTOILE, PAR DÉFAUT, ORIENTÉ OBJET) et adverbiales (ex. EN LIGNE).

Les unités retenues renvoient, par exemple, à des objets concrets (ex. MICROPROCESSEUR, MÉMOIRE, CARTE, BUS, RÉSEAU), à des animés (ex. UTILISATEUR, WEBMESTRE), à des représentations (ex. CARACTÈRE, INSTRUCTION, DONNÉES), à des activités (ex. ACTIVATION, CONFIGURER, TRAITEMENT), à des propriétés (ex. COMPATIBILITÉ, ASYNCHRONE, LISIBILITÉ) ou à des unités de mesure (ex. MÉGAHERTZ). Enfin, le dictionnaire renferme quelques noms propres et sigles, mais ceux-ci sont décrits s'ils se comportent comme des noms communs, c'est-à-dire s'ils s'emploient avec un déterminant et ont leur propre combinatoire (ex. INTERNET, PC, URL).

Pour l'instant, aucun jugement prescriptif n'est porté sur les termes ou sur leur description. Tous les termes sont pris en compte dans la mesure où ils respectent les critères de sélection dont certains ont été mentionnés dans cette section. Ainsi, le même sort est réservé aux emprunts à l'anglais (ex. SCANNER, SURFER, MAIL) qu'aux termes français qui ont le même sens (ex. NUMÉRISEUR, NAVIGUER, COURRIEL) si ces termes se rencontrent fréquemment dans les textes d'informatique.

D'autres renseignements sur la sélection des termes sont donnés dans L'Homme (2004b, 2005).

#### ***4. Pourquoi le DiColInfo est-il original ?***

Le **DiColInfo** fournit une description des propriétés linguistiques (notamment des propriétés lexico-sémantiques) des termes. Le dictionnaire se distingue de la majorité des dictionnaires spécialisés et des banques de terminologie en ce sens qu'il donne de nombreux détails sur le sens et le fonctionnement linguistique des termes (structure actancielle, combinatoire, relations sémantiques), mais évite de donner de longs développements encyclopédiques sur des concepts complexes.

Le DiColInfo est original à plus d'un titre :

- Aucun dictionnaire d'informatique existant ne se concentre exclusivement sur le fonctionnement linguistique des termes.
- Peu de dictionnaires spécialisés font appel à la sémantique lexicale pour produire les articles. Le **DiCoInfo** s'appuie sur les modèles lexicologiques de la Théorie Sens-Texte, à savoir la lexicologie explicative et combinatoire (Mel'čuk *et al.* 1984-1999, 1995) et leur application dans le **DiCo** (Polguère 2003) et le **DiCouèbe** (Jousse et Polguère 2005). Les modèles sont utilisés ici pour rendre compte des termes, c'est-à-dire les unités lexicales dont le sens peut être mis en relation avec un domaine de spécialité.
- Peu de dictionnaires spécialisés donnent un portrait aussi complet des propriétés lexico-sémantiques des termes. Le **DiCoInfo** décrit : la structure actancielle de chaque terme, les liens paradigmatiques qu'un terme partage avec d'autres termes du domaine (synonymie, antonymie, liens morpho-sémantiques, etc.) ainsi que les liens de nature syntagmatique qu'un terme partage avec d'autres termes du domaine (c'est-à-dire les collocatifs). Enfin, le **DiCoInfo** ne se contente pas d'énumérer les termes apparentés, il fournit une explication pour chacun d'entre eux.

Le **DiCoInfo** fait appel à un encodage formel qui peut être rebutant au premier abord. Toutefois, la compréhension de cet encodage permettra à l'utilisateur d'accéder à des renseignements très riches sur les termes.

## **5. Corpus et traitements informatiques**

La description des termes repose en premier lieu sur l'observation du fonctionnement des termes dans un corpus spécialisé. Un corpus contenant plus d'un million de mots a été assemblé à cette fin. Le corpus renferme des textes portant sur l'Internet, les réseaux, la programmation, la micro-informatique et les systèmes d'exploitation. La plupart des textes sont de nature didactique. Les terminographes complètent les descriptions par la consultation de dictionnaires existants, de spécialistes et de documents diffusés dans l'Internet.

Certains aspects de la description des termes font appel à des traitements automatiques. Parmi ceux-ci, citons la sélection des termes qui s'appuie en partie sur un calcul des spécificités lexicales (Drouin

2003 ; Lemay et al. 2005) et l'analyse de certaines relations sémantiques entre termes (Claveau et L'Homme 2004, 2005a, 2005b ; 2006).

## 6. Articles

Chaque article correspond à une acception spécialisée. Cette acception est nécessairement en lien avec les domaines de l'informatique et de l'Internet et est dégagée au moyen de critères lexico-sémantiques.

Les articles sont découpés en une dizaine de rubriques qui font l'objet des sous-sections suivantes.

Les rubriques *Entrée*, *Information grammaticale*, *Statut*, *Structure actancielle*, *Rédacteur(s)* et *Date de mise à jour* apparaissent dans toutes les fiches. La rubrique *Définition* n'est donnée que pour les termes de statut 0 (voir la sous-section sur les statuts). La rubrique *Synonyme(s)* (qui comprend également *Variante(s)* et *Féminin*) et *Liens lexicaux* n'apparaissent que si les fiches comportent des données correspondant à ces rubriques. Enfin, la rubrique *Informations complémentaires* est facultative.

Certaines rubriques apparaissent systématiquement dans l'affichage par défaut : il s'agit des rubriques *Entrée* et *information grammaticale*, *Statut*, *Structure actancielle*, *Définition*). La rubrique *Synonyme(s)* est également affichée par défaut. Enfin, des rubriques administratives (*Rédacteurs(s)* et *Date de mise à jour*) sont proposées.

**automatiser 1, v. tr.**

Statut : 0

Structure actancielle : automatiser : AGENT{informaticien 1} ~ PATIENT{tâche 1}  
[Réalisations linguistiques des actants](#)

Définition : Un INFORMATICIEN conçoit un ou des programmes pour qu'une TÂCHE puisse être réalisée sans intervention humaine ou avec une intervention humaine minimale.

[Contextes](#)  
[Liens lexicaux](#)

Rédacteur(s) : MCLH  
Date de mise à jour : 22/6/2007

**Web 1**, n. m.

Statut : 1

Structure actancielle : le Web : ~ utilisé par AGENT{internaute 1} pour intervenir sur PATIENT{information 1; site 1} avec INSTRUMENT{navigateur 1}

[Réalisations linguistiques des actants](#)

Synonymes : www, Toile, World Wide Web, W3

[Contextes](#)

[Liens lexicaux](#)

Rédacteur : MCLH

Date de mise à jour : 5/6/2007

La sous-rubrique *Réalisations linguistiques des actants* ainsi que les rubriques *Contextes*, *Liens lexicaux* et *Informations complémentaires* sont affichées sur demande.

## 5.1 Entrée

Chaque entrée est accompagnée d'un numéro d'acceptation.

FORMATER 1

FORMATER 2

Ce numéro apparaît systématiquement même si la forme relevée n'a qu'un seul sens spécialisé. Ce numéro d'acceptation est repris dans toutes les autres rubriques si le terme est cité. Si aucun numéro d'acceptation n'est cité dans une rubrique, cela signifie que la lexie ne fait pas l'objet d'un article dans le DiCoInfo.

D'une manière générale, les acceptations ne sont pas hiérarchisées et les numéros d'acceptations n'ont pas de signification particulière. Quelques exceptions sont faites à cette règle.

1. Les nominalisations de verbes portent le même numéro d'acceptation que le verbe. En outre, les sens d'activité et de résultat sont notés .1 et .2 respectivement.

CONFIGURER 1      CONFIGURATION 1.1

CONFIGURATION 1.2

2. Certaines acceptions voisines sont distinguées au moyen de lettres (a, b).

DÉMARRER 1a (Qqch. démarre)

DÉMARRER 1b (Qqn. cause que qqch. démarre)

ANONYME 1a (Qqn. est anonyme, par exemple, un internaute qui ne peut être identifié)

ANONYME 1b (Qqch. est anonyme, par exemple, de l'information dont on ne connaît pas l'auteur)

ANONYME 1c (Qqch. est anonyme par exemple, un réseau qui permet à un internaute de naviguer anonymement)

Enfin, chaque entrée est accompagnée de l'indication de la partie du discours à laquelle elle appartient. Lorsque l'entrée appartient à la partie du discours du verbe, on indique si celui-ci est transitif, intransitif ou pronominal. S'il s'agit d'un nom, la partie du discours est suivie de la mention du genre, sauf s'il s'agit d'un terme qui peut être à la fois masculin ou féminin.

AFFICHER 1a, v. pron.

AFFICHAGE 1a, n. m.

FIABLE, adj.

INTERNAUTE, n.

DYNAMIQUEMENT, adv.

EN ANNEAU, loc. adj.

EN LIGNE, loc. adv.

## 5.2 Statuts

Le DiCoInfo est un dictionnaire en construction et l'état d'avancement de la rédaction varie d'un article à l'autre. La notation des statuts informe l'utilisateur de cet état d'avancement.

Statut 0 = Rédaction terminée (dans ces articles, toutes les rubriques obligatoires décrites dans ce manuel sont données et l'encodage est figé).

Statut 1 = Rédaction très avancée (dans ces articles, la structure actancielle, les contextes et une liste de liens lexicaux sont donnés ; la définition n'est pas encore accessible ; l'encodage en fonctions lexicales – voir la section 5.6. – n'est pas accessible).

Statut 2 = Rédaction avancée (les distinctions sémantiques sont faites ; la structure actancielle, les contextes et une courte liste de liens lexicaux est proposée ; la définition n'est pas encore accessible ; l'encodage en fonctions lexicales – voir la section 5.6. – n'est pas accessible).

### 5.3 Structure actancielle et actants

Cette rubrique est divisée en deux parties. D'abord, une sous-rubrique appelée *Structure actancielle* énumère les actants sémantiques du terme et décrit leur rôle par rapport au terme décrit.

NAVIGUER 1, v. tr.

Structure actancielle : naviguer : AGENT ~ dans LIEU avec INSTRUMENT

Cette description montre d'abord que NAVIGUER a trois actants sémantiques et illustre la position respective de ces actants par rapport au terme. Les actants sont représentés au moyen d'un système d'étiquettes servant à décrire leur rôle par rapport au terme décrit. Le **DiCoInfo** fait appel à une douzaine d'étiquettes différentes et chacune a une signification spécifique.

#### 5.3.1 Rôles actanciels

Les étiquettes les plus couramment utilisées dans le DiCoInfo sont AGENT, PATIENT, DESTINATION, SOURCE, INSTRUMENT et LIEU définies ci-après. Ces étiquettes sont développées pour les fins du dictionnaire et leur définition peut différer de celles qu'on leur donne dans d'autres contextes.

- a. **AGENT** : actant qui renvoie à l'origine de l'action exprimée par le terme ou à l'élément responsable de l'existence ou de l'utilisation d'une entité exprimée par le terme.

CONFIGURER 1, v. tr. : AGENT ~ PATIENT (réalisations possibles de l'agent : *utilisateur, informaticien*)

ABANDON 1, n. m. : ~ de PATIENT par AGENT (réalisation possible de l'agent : *utilisateur*)

**AGENT-A et AGENT-B** : ces actants ont la particularité de pouvoir être réalisés linguistiquement dans deux structures syntaxiques distinctes, à savoir AGENT-A discute avec AGENT-B et AGENT-A et AGENT-B discutent.

BLOQUER 1, v. intr. : AGENT-A ~ avec AGENT-B (réalisations possibles de l'agent-a : *blogueur, internaute, visiteur*)

- b. PATIENT** : actant qui renvoie à l'entité subissant l'action exprimée par le terme, actant qui désigne l'élément créé ou utilisé par un agent ou sur lequel l'agent intervient.

BOOTER 1, v. intr. : PATIENT ~ (réalisations possibles du patient : *ordinateur, machine*)

un ENCODAGE 1.2, n. m. : ~ utilisé par AGENT pour intervenir sur PATIENT (réalisations possibles du patient : *caractère, document, fichier*)

**PATIENT-A et PATIENT-B** : ces actants ont la particularité de pouvoir être réalisés linguistiquement dans deux structures syntaxiques distinctes, à savoir interconnecter PATIENT-A avec PATIENT-B et interconnecter PATIENT-A et PATIENT-B).

COMPATIBLE 1, adj. : PATIENT-A est ~ avec PATIENT-B (réalisations possibles du patient-a : *application, imprimante, système d'exploitation*)

- c. DESTINATION** : actant qui renvoie au but visé par une action entreprise par un agent ou encore actant qui renvoie au but visé par la fonction typique d'une entité.

INSTALLER 2, v. tr. : AGENT ~ PATIENT sur DESTINATION (réalisations possibles de la destination : *micro-ordinateur, PC, portable*)

ACCÉDER 2, v. intr. : AGENT ~ à DESTINATION (réalisations possibles de la destination : *moteur de recherche 1, page 2*)

- d. **SOURCE** : actant qui renvoie à l'élément à partir duquel une activité est effectuée ou encore actant qui renvoie à l'élément à partir duquel la fonction typique d'une entité est réalisée.

EXTRAIRE 1, v. tr. : AGENT ~ PATIENT de SOURCE (réalisations possibles de la source : *fichier, archive, base de données*)

un TÉLÉCHARGEMENT 1, n. m. : ~ de PATIENT de SOURCE à DESTINATION par AGENT (réalisations possibles de la source : *réseau, Internet, Web*)

- e. **INSTRUMENT** : actant qui renvoie à l'entité utilisée par l'agent pour réaliser l'action exprimée par le terme ou pour créer ou utiliser l'entité dénotée par le terme.

CLIQUER 1, v. intr. : AGENT ~ sur PATIENT avec INSTRUMENT (réalisations possibles de l'instrument : *bouton, souris, mini-souris*)

DÉSINFECTION 1, n. f. : ~ de SOURCE avec INSTRUMENT pour enlever PATIENT par AGENT (réalisation possible de l'instrument : *antivirus*)

PROGRAMMER 1, v. tr. : AGENT ~ PATIENT en INSTRUMENT (réalisations possibles de l'instrument : *langage, assembleur*)

- f. **LIEU** : actant qui renvoie à l'endroit où se déroule une activité ou encore à l'endroit où a lieu la fonction typique rattachée à une entité.

un NAVIGATEUR 1, n. m. : ~ utilisé par AGENT pour aller dans LIEU (réalisations possibles du lieu : *réseau, Internet, Web*)

RÉSIDER 1, v. tr. : PATIENT ~ en LIEU (réalisations possibles du lieu : *mémoire, mémoire vive*)

D'autres étiquettes sont également utilisées pour identifier les rôles des actants, mais moins fréquemment que celles qui ont été énumérées ci-dessus.

- g. DESTINATAIRE** : actant qui renvoie à l'entité à laquelle est destinée une activité ou une autre entité.

un SITE 1, n. m. : ~ créé par AGENT pour offrir PATIENT à DESTINATAIRE (réalisations possibles du destinataire : *internaute, visiteur*)

- h. MANIÈRE** : actant qui renvoie à une modalité selon laquelle se déroule une activité.

TOURNER 1, v. intr. PATIENT ~ à MANIÈRE (réalisation possible de la manière : *vitesse*)

- i. PARTIE** : actant qui renvoie à une composante d'une entité

une BIBLIOTHÈQUE 1, n. f. : ~ contenant PARTIE utilisée par AGENT pour intervenir sur DESTINATION (réalisations possibles de la partie : *logiciel, outil, programme*)

- j. RÉCIPIENT** : actant qui renvoie à l'entité bénéficiaire d'une action ou de la fonction typique rattachée à une autre entité.

une AFFECTATION 1, n. f. : ~ de PATIENT à RÉCIPIENT par AGENT (réalisation possible du récipient : *variable*)

- k. RESPONSABLE** : (étiquette utilisée par opposition à celle d'agent) ; actant qui renvoie au responsable de l'existence de l'entité désignée par le terme.

MOT DE PASSE 1, n. m. : ~ remis par AGENT à RESPONSABLE pour intervenir sur DESTINATION (réalisations possibles du responsable : *fournisseur, prestataire*)

- l. RÉSULTAT** : actant qui renvoie à l'élément résultant d'une activité exprimée par le terme décrit.

CONVERSION 1, n. f. : ~ de PATIENT en RÉSULTAT par AGENT (réalisations possibles du résultat : *caractère, fichier, format*)

- m. SUPPORT** : actant qui renvoie à l'entité dont fait partie une autre entité

BOUTON 1, n. m. : ~ utilisé par AGENT sur SUPPORT pour intervenir sur PATIENT (réalisation possible du support : *souris*)

Nous tenons également compte de structures d'une nature particulière, à savoir celles qui comprennent un adverbe ou une locution adverbiale. Les éléments modifiés par les termes appartenant à ces parties du discours sont étiquetés **prédicat**.

ALÉATOIREMENT 1, adv. : PRÉDICAT ~ (réalisations possibles du prédicat : *afficher, sélectionner, redémarrer*)

### 5.3.2 Actants « typiques »

Les actants – d'abord étiquetés en termes de rôles actanciels (voir la section 5.3.1 – sont également accompagnés d'une mention de l'actant typique. Ce dernier apparaît entre accolades à la suite du rôle actanciel :

NAVIGUER 1, v. intr.

Structure actancielle : AGENT{internaute 1} ~ dans LIEU{Internet 1} avec INSTRUMENT{navigateur 1}

L'actant typique correspond à l'une des réalisations linguistiques de l'actant. Il est censé fournir une meilleure compréhension du sens du terme décrit. Ainsi, la structure actancielle peut être lue de deux manières :

NAVIGUER 1, v. intr.

Rôles actanciels : AGENT ~ dans LIEU avec INSTRUMENT

Actants typiques : internaute 1 ~ dans Internet 1 avec navigateur 1

L'actant typique est choisi selon une combinaison des critères suivants :

1. Il s'agit de la réalisation qui sera évoquée le plus naturellement dans la définition du terme. Ainsi, bien que *utilisateur, usager* et *visiteur* peuvent réaliser le rôle d'agent de *naviguer*, c'est l'internaute qui est normalement associé à cette activité.

2. Il s'agit souvent de la réalisation rencontrée le plus fréquemment dans l'environnement du terme décrit lors de l'observation de ses occurrences.
3. Il s'agit souvent d'un terme générique qui englobe les autres réalisations.

### 5.3.3 Réalisations linguistiques des actants

Sur demande, on peut accéder à une liste des réalisations linguistiques des actants qui ont été observées dans les ressources consultées pour élaborer les articles. Cette liste rappelle les rôles apparaissant dans la structure actancielle.

**abandonner** 1, v. tr.

Statut : 0

Structure actancielle : abandonner : AGENT{utilisateur 1} ~ PATIENT{tâche 1}

[Réalisations linguistiques des actants](#)

Agent
<a href="#">utilisateur 1</a>
Patient
<a href="#">action</a> <sub>1</sub> , <a href="#">commande</a> <sub>1</sub> , <a href="#">copie</a> <sub>2.1.1.</sub> , <a href="#">formatage</a> <sub>1</sub> , <a href="#">impression</a> <sub>1a.1</sub> , <a href="#">installation</a> <sub>2</sub> , <a href="#">instruction</a> <sub>1</sub> , <a href="#">processus</a> <sub>1</sub> , <a href="#">tâche</a> <sub>1</sub> , <a href="#">téléchargement</a> <sub>1</sub>

Si la réalisation linguistique fait elle-même l'objet d'un article dans le DiCoInfo, l'utilisateur peut cliquer sur le lien pour accéder à cet article.

## 5.4 Définitions

Les définitions apparaissent dans les articles de statut 0. Les définitions sont construites à partir de la structure actancielle et indiquent explicitement les actants. Toutefois, seule la notation des actants typiques est donnée (et non celle des rôles actanciels).

**attaquer** 1, v. pron.

Statut : 0

Structure actancielle : s'attaquer : AGENT{virus 1; pirate 1} ~ à DESTINATION{logiciel 1; matériel 1}

[Réalisations linguistiques des actants](#)

Définition : Un VIRUS ou un PIRATE tente d'atteindre le LOGICIEL ou le MATÉRIEL d'un tiers dans le but de nuire à son fonctionnement.

**molette** 1, n. f.

Statut : 0

Structure actancielle : une molette : ~ de SUPPORT{souris 1} utilisée par AGENT{utilisateur 1}

Définition : Petit bouton pivotant autour d'un axe se trouvant sur certaines SOURIS et dont un UTILISATEUR se sert pour faire défiler le contenu d'une fenêtre plutôt que d'utiliser une barre de défilement.

**5.5 Contextes**

Les contextes, affichables sur demande, servent à illustrer de quelle manière le terme s'utilise concrètement dans les textes spécialisés. Les contextes qui suivent sont ceux qui servent à illustrer le terme TÉLÉCHARGEMENT 1.

**téléchargement** 1, n. m.

Statut : 1

Structure actancielle : un téléchargement : ~ de PATIENT{fichier 1; logiciel 1} de SOURCE{ordinateur 1; réseau 1} à DESTINATION{ordinateur 1} par AGENT{utilisateur 1}

[Réalisations linguistiques des actants](#) [Contextes](#)

*Contrôle du téléchargement d'une police TrueType sur une imprimante PostScript (Source : IMPRIM1) / Des logiciels permettant de jouer ces titres, de les remixer et de les graver sur disque compact sont disponibles gratuitement en téléchargement. (Source : MISSIO) / En effet il n'est pas rare que l'utilisateur d'Internet doive se connecter plusieurs heures d'affilée pour télécharger un fichier. Ce téléchargement est très long du fait des faibles capacités des modems et des lignes téléphoniques. (Source : MESENC)*

Les contextes sont extraits des textes formant le corpus ou de pages Web et sont accompagnés d'une abréviation qui renvoie au texte original.

Lorsqu'une correction mineure est apportée au contexte, la source est précédée de la mention *d'après*.

## 5.6 Termes reliés

Les termes reliés (à l'exception des synonymes) sont décrits dans une liste dans laquelle apparaît le terme relié ainsi qu'une explication du lien.

### 5.6.1 Synonymes, variantes et féminin

Lorsqu'un terme a des synonymes, des variantes graphiques ou une forme féminine, ceux-ci apparaissent à la suite des réalisations linguistiques des actants (ou de la définition, si l'article est de statut 0).

**courriel** 1, n. m.

Statut : 1

Structure actancielle : un courriel : ~ envoyé à DESTINATION{destinataire 1} par AGENT{expéditeur 1} avec INSTRUMENT{courrier électronique 1}  
[Réalisations linguistiques des actants](#)

Synonyme(s) : mail, email, courrier, courrier électronique, mél

**antivirus** 1, n. m.

Statut : 1

Structure actancielle : un antivirus : ~ utilisé par AGENT{utilisateur 1} pour enlever PATIENT{virus 1} de SOURCE{données 1; matériel 1}  
[Réalisations linguistiques des actants](#)

Variante(s) : anti-virus

Synonyme(s) : logiciel antivirus

### 5.6.2 Liste de liens lexicaux paradigmatiques et syntagmatiques

La dernière rubrique – la plus importante – est consacrée à la description des relations lexicales entretenues par le terme apparaissant en entrée et d'autres termes, dont beaucoup sont décrits dans le dictionnaire. La description affichée par défaut tient sur deux colonnes.

L'exemple ci-dessous montre une partie des termes reliés à AUTOMATISATION 1.

**automatisation 1**, n. f.

Statut : 0

Structure actancielle : une automatisation : ~ de PATIENT{tâche 1} par AGENT{informaticien 1}

[Réalizations linguistiques des actants](#)

Ensemble d'activités réalisées par un INFORMATICIEN pour concevoir un ou des programmes afin qu'une TÂCHE puisse être réalisée sans intervention humaine ou avec une intervention humaine minimale.

[Contextes](#)

[Liens lexicaux](#)

[Rôles thématiques](#)

[Fonctions lexicales](#)

Explication terme typique	Lexie reliée
≈	<a href="#">informatisation 2</a>
Verbe	<a href="#">automatiser 1</a>
Une tâche qui a fait l'objet d'une a.	<a href="#">automatique 1a</a>
Une tâche qui peut faire l'objet d'une a.	<a href="#">automatisable 1</a>

La colonne de droite présente les termes qui ont un lien sémantique avec le terme décrit. Ils sont accompagnés d'un numéro d'acception, ce qui permet de retrouver l'article correspondant à ce terme dans le dictionnaire. Si aucun numéro d'acception n'apparaît dans cette colonne, cela signifie qu'aucune des unités qui y figurent ne fait l'objet d'un article. Les termes reliés assortis d'un lien cliquable peuvent faire l'objet d'une nouvelle recherche dans le dictionnaire.

Les relations décrites sont de nature paradigmatique ou syntagmatique. La plupart des termes entretenant avec le terme en entrée une relation de nature paradigmatique apparaissent seuls dans la colonne de droite. La plupart des termes entretenant avec le terme en entrée une relation de nature syntagmatique sont placés dans un énoncé montrant de quelle manière ils se combinent avec lui.

Pour décrire la relation sémantique entre le terme en entrée et le terme figurant dans la colonne de droite, nous nous sommes appuyés largement sur les fonctions lexicales de la lexicologie explicative et combinatoire. Toutefois, afin de faciliter l'interprétation des relations sémantiques, l'explication qui apparaît dans la colonne de droite en constitue une

vulgarisation et s'aligne partiellement sur les vulgarisations données dans le **DiCo** (Polguère 2003) et le Lexique actif du français (Mel'čuk et Polguère 2007).

Enfin, les termes reliés sont organisés en respectant l'ordre suivant :

1. Les quasi-synonymes, les sens voisins et les génériques (ex. *discussion* : *dialogue, blogage, clavardage*)
2. Les antonymes, contraires et contrastifs (ex. *installer* : *désinstaller*)
3. Les liens donnant souvent lieu à des termes reliés morphologiquement (ex. *programmer* : *programmation, programme*)
4. Les « sorte de » sous forme de spécifiques ou de combinaisons composées du terme et d'une modification (ex. *fichier* : *~ source, ~ viral, ~ XML, pièce jointe*)
5. Les collocations verbales (et dérivés nominaux et adjectivaux de ces verbes) (ex. *fichier* : *créer un ~, modifier un ~, génération d'un ~*)
6. Autres liens paradigmatiques moins réguliers (ex. *antivirus* : *développeur, éditeur, rétrovirus*)

### 5.6.3 Liens lexicaux et structure actancielle

De nombreuses explications du lien sémantique font référence à un élément de la structure actancielle, comme le montre l'exemple donné ci-dessous :

**automatisation** 1, n. f.

Structure actancielle : une automatisation : ~ de PATIENT{**tâche** 1} par AGENT{informaticien 1}

Une **tâche** qui a fait l'objet d'une a.

Une **tâche** qui peut faire l'objet d'une a.

**barre d'espace** 1, n. f.

Statut : 0

Structure actancielle : la barre d'espace : ~ utilisée par AGENT{**utilisateur** 1} pour intervenir sur PATIENT{**espace** 2}

L'**utilisateur** utilise la b. pour intervenir sur un **espace**

**5.6.4 Triple encodage des liens lexicaux**

L'utilisateur qui le souhaite peut avoir accès à trois niveaux d'explication de liens lexicaux.

Le premier niveau d'explication est celui qui est proposé par défaut lorsque l'utilisateur affiche les liens lexicaux. Les explications qui figurent ici font référence à la notation des actants en termes typiques.

**barre d'espace** 1, n. f.

Statut : 0

Structure actancielle : la barre d'espace : ~ utilisée par AGENT{utilisateur 1} pour intervenir sur PATIENT{espace 2}  
[Réalizations linguistiques des actants](#)

Synonymes : [barre espace](#), [barre d'espace](#)

[Contextes](#)[Liens lexicaux](#)[Rôles thématiques](#)[Fonctions lexicales](#)

<b>Explication terme typique</b>	Lexie reliée
≈	<a href="#">touche</a> 1
≈	<a href="#">pavé</a> 1
≈	<a href="#">flèche</a> 1
L'utilisateur utilise la b.	<a href="#">enfoncer</a> 1 la ~
L'utilisateur utilise la b.	<a href="#">appuyer</a> 1 sur la ~
-> NOM	<a href="#">enfoncement</a> 1 de la ~
-> NOM	<a href="#">appui</a> 1 sur la ~
L'utilisateur utilise la b. pour intervenir sur un espace	<a href="#">insérer</a> 2 ... avec la ~
-> NOM	<a href="#">insertion</a> 2 de ... avec la ~
L'utilisateur cesse d'utiliser la b.	<a href="#">relâcher</a> 1 la ~
-> NOM	<a href="#">relâchement</a> 1 de la ~

Le deuxième niveau d'explication est celui qui est proposé lorsque l'utilisateur sur l'utilisateur clique sur Rôles thématiques. Les explications qui figurent ici font référence à la notation des actants en rôles actanciels.

### barre d'espace 1, n. f.

Statut : 0

Structure actancielle : la barre d'espace : ~ utilisée par AGENT{utilisateur 1} pour intervenir sur PATIENT{espace 2}

#### Liens lexicaux

[Rôles thématiques](#)

[Fonctions lexicales](#)

<b>Explication rôles thématiques</b>	Lexie reliée
Générique	<a href="#">touche 1</a>
Sens voisin	<a href="#">pavé 1</a>
Sens voisin	<a href="#">flèche 1</a>
L'agent utilise le « mot clé »	<a href="#">enfoncer 1 la ~</a>
L'agent utilise le « mot clé »	<a href="#">appuyer 1 sur la ~</a>
-> NOM	<a href="#">enfonce 1 de la ~</a>
-> NOM	<a href="#">appui 1 sur la ~</a>
L'agent utilise le « mot clé » pour intervenir sur le patient	<a href="#">insérer 2 ... avec la ~</a>
-> NOM	<a href="#">insertion 2 de ... avec la ~</a>
L'agent cesse d'utiliser le « mot clé »	<a href="#">relâcher 1 la ~</a>
-> NOM	<a href="#">relâchement 1 de la ~</a>

Le troisième et dernier niveau d'explication est celui qui est proposé lorsque l'utilisateur clique sur Fonctions lexicales. Les explications qui figurent ici s'alignent sur la notation proposée par la lexicologie explicative et combinatoire (Mel'čuk et al. 1984-1999, 1995). Ce niveau d'explication est accessible seulement pour les articles de statut 0.

**barre d'espace** 1, n. f.

Statut : 0

Structure actancielle : la barre d'espace : ~ utilisée par AGENT{utilisateur 1} pour intervenir sur PATIENT{espace 2}

[Liens lexicaux](#)

[Rôles thématiques](#)

[Fonctions lexicales](#)

<b>Explication rôles thématiques</b>	Lexie reliée
Gener	<a href="#">touche 1</a>
Cf	<a href="#">pavé 1</a>
Cf	<a href="#">flèche 1</a>
Real1	<a href="#">enfoncer 1 la ~</a>
Real1	<a href="#">appuyer 1 sur la ~</a>
S0Real1	<a href="#">enfonce</a> 1 de la ~
S0Real1	<a href="#">appui 1 sur la ~</a>
Labreal12	<a href="#">insérer 2 ... avec la ~</a>
S0Labreal12	<a href="#">insertion 2 de ... avec la ~</a>
FinReal1	<a href="#">relâcher 1 la ~</a>
S0 FinReal1	<a href="#">relâchement 1 de la ~</a>

**5.7 Informations complémentaires**

Certains articles renferment une rubrique dont la fonction essentielle est de rediriger vers des sites Web contenant des renseignements intéressants sur le terme décrit.

**adresse** 3, n. f.

Statut : 1

Structure actancielle : une adresse : ~ utilisée par AGENT{utilisateur 1} pour intervenir sur PATIENT{message 1}

[Réalizations linguistiques des actants](#)

Synonyme(s) : adresse électronique, adresse mail, adresse de courriel, adresse de courrier électronique, adresse e-mail

[Contextes](#)

[Liens lexicaux](#)

[Informations complémentaires](#)

[Voir l'article consacré à adresse électronique dans Wikipedia \(dans une nouvelle fenêtre\)](#)

## 5.8 Rubrique administrative

La dernière rubrique donne des renseignements de nature administrative : les rédacteurs des articles et la date de la dernière mise à jour.

**langage** 1, n. m.

Statut : 1

Rédacteur : MCLH

Date de mise à jour : 28/5/2007

## 7. *État actuel du DiCoInfo*

À l'heure actuelle, le **DiCoInfo** compte un peu moins de 2 000 articles (rappelons que chaque article correspond à une acception, voir la section 5.1). De nombreux articles (plus de 900) sont terminés et accessibles à partir du site <http://olst.ling.umontreal.ca>; d'autres articles (environ 900 sont en cours de rédaction).

Des projets visant à étendre les descriptions à d'autres langues (anglais, coréen, espagnol) sont en cours.

## 8. *Obtenir le DiCoInfo à des fins de recherche*

Il est possible d'obtenir la version XML originale du DiCoInfo à des fins de recherche en en faisant la demande auprès de Marie-Claude L'Homme ([mc.lhomme@umontreal.ca](mailto:mc.lhomme@umontreal.ca)).

## 9. Pour en savoir plus ...

Sur la terminologie :

L'Homme, M.C. (2004a). *La terminologie : principes et techniques*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Sur la lexicologie explicative et combinatoire :

Jousse, A.L. et A. Polguère (2005). *Le DiCo et sa version DiCouèbe. Document descriptif et manuel d'utilisation*. Version du rapport 1.0 – 19 avril 2005, Montréal : Observatoire de linguistique Sens-Texte (OLST).

Mel'čuk, I., A. Clas, A. et A. Polguère (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve (Belgique) : Duculot / Aupelf - UREF.

Polguère, A. (2003). « Collocations et fonctions lexicales : pour un modèle d'apprentissage », In F. Grossmann et A. Tutin (éd.). *Les collocations. Analyse et traitement*, Coll. Travaux et recherches en linguistique appliquée, Paris : Éditions de Werelt, pp. 117-142.

Sur l'intérêt de la lexicologie explicative et combinatoire pour décrire les termes :

Frawley, W. (1988). "New forms of Specialized Dictionaries", *International Journal of Lexicography* 1(3), pp. 189-213.

L'Homme, M.C. (2004c). "A Lexico-semantic Approach to the Structuring of Terminology", In *Computerm 2004*, dans le cadre de Coling 2004, Université de Genève, Genève (Suisse), 29 août 2004, pp. 7-14.

L'Homme, M.C. (2007). "Using Explanatory and Combinatorial Lexicology to Describe Terms", In Wanner. L. (ed.). *Selected Lexical and Grammatical Topics in the Meaning-Text Theory*. In Honour of Igor Mel'cuk, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

D'autres dictionnaires ou bases de données lexicales utilisant des méthodes semblables à celles utilisées pour la confection du DiCoInfo :

Binon, J., S. Verlinde, J. Van Dyck et A. Bertels (2000). *Dictionnaire d'apprentissage du français des affaires. Dictionnaire de compréhension et de production de la langue des affaires*, Paris : Didier.

Descamps, J.L. (1976). *Dictionnaire contextuel de français pour la géologie : essai de classement de concordances de français scientifique et étude critique*, Paris : Didier.

*Dicouèbe. Dictionnaire en ligne de combinatoire du français* (<http://olst.ling.umontreal.ca/dicouebel/>) (consulté le 31 juillet 2007).

*FrameNet* (<http://framenet.icsi.berkeley.edu/>) (consulté le 11 décembre 2006).

*The Kicktionary. A multilingual electronic dictionary of football (soccer) language* (<http://www.kicktionary.de/>) (consulté le 30 septembre 2006).

Mel'čuk, I. et al. (1984-1999). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques 1-IV*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Mel'čuk, I. et A. Polguère (2007). *Lexique actif du français*, Bruxelles : Duculot.

Picoche, J. et J.-C. Rolland (2001). *Dictionnaire du français usuel*, Bruxelles : De Boeck / Duculot.

*Unified Verb Index*. University of Colorado (<http://verbs.colorado.edu/verb-index/index.php>) (consulté le 31 juillet 2007)

Verlinde, S. A. Bertels, J. Binon, N. Nouwen, S. Ostyn, G. Petit, J. Van Dyck, F. Schaeffler, D. Tribout et L. Perrier (éd.). *DAFLES. Dictionnaire d'Apprentissage du Français Langue Étrangère ou Seconde* (<http://www.kuleuven.ac.be/dafles/>) (consulté le 20 septembre 2005).

#### Sur les critères de sélection des termes :

L'Homme, M.C. (1998). « Définition du statut du verbe en langue de spécialité et sa description lexicographique », *Cahiers de lexicologie* 73(2), pp. 61-84.

L'Homme, M.C. (2004b). « Sélection des termes dans un corpus d'informatique : comparaison de corpus et critères lexico-sémantiques », In *Euralex International Congress. Proceedings*. Lorient (France), pp. 583-593.

L'Homme, M.C. (2005). « Conception d'un dictionnaire fondamental de l'informatique et de l'Internet : sélection des entrées », *Le langage et l'homme* 40(1), pp. 137-154.

L'Homme, M.C. (2005). « Sur la notion de terme », *Meta* 50(4), pp. 73-107.

#### Sur les versions du DiColInfo dans d'autres langues

L'Homme, M.C. et H.S. Bae (2006). "A Methodology for Developing Multilingual Resources for Terminology", *LREC 2006. Language Resources and Evaluation. Proceedings*, Genoa (Italy).

#### Sur les méthodes automatiques utilisées dans la confection du DiColInfo :

Alain, Benoît (2006). *Le DiColInfo. De l'idée à l'impression*. Rapport de stage. Département d'informatique et de recherche opérationnelle, Université de Montréal

Bolle, Pétronille. (2006) *Projet actants et dictionnaires d'apprentissage : proposition d'un modèle de représentation adapté au grand public*. Rapport de stage, Département de linguistique et de traduction, Université de Montréal.

Claveau, V. et M.C. L'Homme (2004). "Discovering Specific Semantic Relationships between Nouns and Verbs in a Specialized French Corpus", In *Computerm 2004. Proceedings*, dans le cadre de Coling 2004, Genève (Suisse), pp. 39-46.

- Claveau, V. et M.C. L'Homme (2005a). « Apprentissage par analogie pour la structuration de terminologie – Utilisation comparée de ressources endogènes et de ressources exogènes », In *Actes. Terminologie et intelligence artificielle, TIA 2005*, Université de Rouen, Rouen (France).
- Claveau, V. et M.C. L'Homme (2005b). "Structuring Terminology by Analogy Machine Learning", In *Terminology and Knowledge Engineering. TKE 2005*, Copenhagen Business School, Copenhagen (Denmark).
- Claveau V. et M.C. L'Homme (2006). "Discovering and Organizing Noun-Verb Collocations in Specialized Corpora Using Inductive Logic Programming", *International Journal of Corpus Linguistics* 11(2), pp. 209-243.
- Drouin, P. (2003). "Term Extraction Using Non-technical Corpora as a Point of Leverage", *Terminology* 9(1), pp. 99-115.
- Lemay, C., M.C. L'Homme and P. Drouin (2005). "Two Methods for Extracting "Specific" Single-word Terms from Specialized Corpora : Experimentation and Evaluation", *International Journal of Corpus Linguistics* 10(2), pp. 227-255.

#### Sur les relations sémantiques entre termes :

- Jousse, A.L. et M. Bouveret (2003). "Lexical Functions to Represent Derivational Relations in Specialized Dictionaries", *Terminology* 9(1), pp. 71-98.
- L'Homme, M.C. (2002). « Fonctions lexicales pour représenter les relations sémantiques entre termes », *Traitement automatique des langues (TAL)* 43(1), pp. 19-41.
- L'Homme, M.C. (2003). "Capturing the Lexical Structure in Special Subject Fields with Verbs and Verbal Derivatives: A model for specialized lexicography", *International Journal of Lexicography* 16(4), pp. 403-422.

#### Autres dictionnaires consultés :

- Collin, S.M.H., F. Laurendeau and B. Mouget (1996). *Le bilingue de l'informatique : dictionnaire français-anglais, anglais-français*. Coll. « Peter Collins », Middlesex: Peter Collin.
- Le dictionnaire des développeurs* (<http://dico.developpez.com/html/>) (consulté le 31 juillet 2007).
- Ginguay, M. (1998). *Dictionnaire français-anglais d'informatique: bureautique, télématique, micro-informatique*, 6<sup>e</sup> éd., 2<sup>e</sup> tirage avec mise à jour, Paris : InterEditions.
- Le Grand dictionnaire terminologique* (<http://www.granddictionnaire.com>) (consulté le 31 juillet 2007)
- Meynard, I. (2000). *Internet. Répertoire bilingue de combinaisons lexicales spécialisées français-anglais*, Montréal : Linguattech.

Office de la langue française (2001). *Dictionnaire d'Internet, de l'informatique et des télécommunications. Technologies de l'information anglais-français*, Québec : Gouvernement du Québec.

*Oxford Dictionary of Computing* (2004). Fifth Edition. Oxford: Oxford University Press.

*Termium Plus* (<http://www.termiumplus.com>) (consulté le 15 décembre 2007).